



Gouvernement
du Canada

Projet de recherche
sur les politiques

Government
of Canada

Policy Research
Initiative

Une histoire de récifs et d'océans

Un cadre pour l'analyse de la
«nouvelle» deuxième génération au
Canada

Document de discussion

Stuart Sykes
Projet de recherche sur les politiques

Premier d'une série de trois articles sur la
deuxième génération au Canada et la situation
internationale

Avril 2008

Projet du PRP
Diversité culturelle

Canada



Table des matières

Sommaire	5
Il est temps de revoir notre conception de la deuxième génération.....	7
Élaborer un cadre d'évaluation.....	9
Les composantes de base : les déterminants de l'intégration	10
L'océan : les facteurs contextuels sociétaux.....	12
Les récifs : le « milieu social ».....	14
Le cadre d'analyse : les différents types d'acculturation	16
L'acculturation sélective – un idéal fondé sur le dialogue culturel.....	19
Implications en vue de l'analyse.....	21
Le multiculturalisme canadien : un océan d'eau limpide au fond boueux .	18
Les indicateurs des facteurs contextuels globaux de société : une mer calme..	22
L'état du milieu social : un portrait peu reluisant.....	24
Mettre nos conclusions à l'épreuve : les types d'acculturation de la première génération.....	23
Implications en matière de politiques publiques	30
Lacunes en matière de connaissances.....	33
Conclusion.....	27
Notes.....	26

Remerciements

Merci à Patrimoine canadien de son soutien financier. Je remercie également Thomas Townsend et Nathalie Poirier pour leurs commentaires et leur aide dans la rédaction de cet article. Finalement, j'aimerais remercier Jean Lock Kunz pour son dévouement et son soutien dans la réalisation de cet article et des autres articles de cette série. Sans sa contribution, cet article ne serait pas d'aussi bonne qualité. Cela dit, l'auteur est seul responsable de toute erreur ou omission et les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Projet de recherche sur les politiques ou du gouvernement du Canada.

Le présent rapport est accessible sur le site web du PRP à l'adresse suivante :

<www.recherchepolitique.gc.ca>

Des copies papier du présent rapport sont disponibles. Vous devez en faire la demande à l'adresse suivante :

Projet de recherche sur les politiques
56 rue Sparks, 1^{er} étage
Ottawa, ON K1P 5A9

Tél. : 613-947-1956

Télec. : 613-995-6006

Courriel : <questions@prs-srp.gc.ca>

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication, veuillez envoyer un message par courriel à : <copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca>

PH4-44/2008F-PDF

ISBN 978-0-662-08398-6

Concepts et définitions

Les trois articles de cette étude se concentrent sur la recherche portant sur la deuxième génération. Bien que limités dans la profondeur de leur analyse, ils présentent des résultats susceptibles de nourrir une discussion sur les enjeux émergents et les lacunes en matière de recherche. Cela dit, la recherche portant sur l'intégration des enfants d'immigrants, qu'ils soient de deuxième génération ou non, peut être utile dans certains contextes. Lorsque ce sera pertinent, les résultats de recherche feront l'objet d'une analyse qui respectera les définitions et les liens décrits plus bas.

Les Canadiens de deuxième génération

Tout au long de cet article, nous utilisons l'expression « Canadien de deuxième génération » plutôt que « immigrant de deuxième génération ». Cette décision arbitraire est le choix de l'auteur, qui voit dans l'expression « immigrant de deuxième génération » une appellation inappropriée. Les gens sont immigrants ou non. Si une personne est née ici, elle est Canadienne. Dans leur usage courant, cependant, les expressions Canadien de deuxième génération et immigrant de deuxième génération sont interchangeable.

Les immigrants de la génération 1,5

La distinction entre les « Canadiens de deuxième génération » nés au pays et les « immigrants de la génération 1,5 » est complexe. La génération 1,5 est constituée de personnes nées à l'étranger mais qui ont passé la majeure partie de leur enfance dans le pays d'accueil. Généralement, elles ont immigré au Canada avant l'adolescence. Cette définition inclusive englobe des personnes aux expériences et caractéristiques variées, ce qui présente des difficultés. Non seulement doit-on tenir compte des enjeux liés aux différentes cohortes mais les études utilisent des catégories d'âge différentes dans l'identification des membres de la génération 1,5. Ceci est particulièrement important puisque l'âge au moment de l'immigration influence la qualité de l'intégration initiale.

Malgré ces difficultés, la recherche démontre que de nombreux immigrants de la génération 1,5 présentent des attributs et des résultats semblables aux membres de la deuxième génération, surtout ceux qui ont vécu une part importante de leur jeunesse au Canada.

Les minorités visibles

Selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, le terme « minorité visible » renvoie aux personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Tel qu'expliqué précédemment, l'histoire des membres de la deuxième génération n'est pas une simple histoire d'immigrants. Il semble que le statut de minorité visible sera un attribut important des jeunes de la deuxième génération de l'avenir et qu'il sera associé, comme nous le verrons, à des défis de taille. En conséquence, les résultats de recherche concernant les minorités visibles sont pertinents dans le cadre de cette étude sur la deuxième génération.

Sommaire

Le récit de vie des immigrants comporte deux grands pans : l'expérience des immigrants adultes et celle de leur progéniture. On a beaucoup écrit sur les obstacles que rencontrent les nouveaux venus pendant l'adaptation à leur terre d'accueil, surtout en raison d'une maîtrise imparfaite de la ou des langues officielles du pays hôte, de différences culturelles, de la dévalorisation des titres de compétence et de l'expérience acquis dans leur pays de descendance, et de l'absence de réseaux sociaux. Par comparaison, le vécu de la deuxième génération (c.-à-d., les personnes nées de parents immigrés) et de la génération 1,5 (c.-à-d. les personnes immigrées en bas âge) est souvent présenté de manière positive et les traits communs sont nombreux*. Ayant passé leurs années formatrices dans leur pays d'élection, ces personnes n'auraient pas eu à subir les mêmes épreuves que leurs parents immigrés. Certes, il leur faudrait quand même concilier les valeurs de leur pays ancestral, que conservent leurs parents, avec celles du pays qu'ils habitent. De l'aveu général, le défi est considérable, d'autant plus qu'elles doivent apprendre à concilier ces influences au moment où elles commencent à vivre les complications et les difficultés de la transition à l'âge adulte. Il reste que, dans l'ensemble, les membres de la deuxième génération devraient mieux réussir que leurs parents et s'intégrer pleinement dans la société, grâce en partie à l'insistance de leurs parents pour qu'ils excellent dans le courant dominant de la société et à force de persévérance de leur part. C'est ainsi que les choses doivent se passer en théorie.

Depuis quelques années, cependant, l'expérience de la deuxième génération donne matière à débat. La composition raciale et ethnique de ce groupe s'est profondément transformée à mesure que les pays sources de l'immigration ont changé. D'autre part, de récentes études menées au Canada et dans d'autres pays qui accueillent des immigrants ont montré que l'intégration ne se passe pas toujours de la manière prévue ci-dessus et qu'il faut tenir compte des difficultés d'intégration sociale plus générales que doivent surmonter les Canadiens de la deuxième génération qui appartiennent à une minorité visible. Dans l'ensemble, pour ce groupe, les sentiers de l'intégration paraissent s'écarter de la stricte expérience de l'immigrant et croiser l'ethnicité, la culture et le statut socio-économique. De surcroît, dans un monde de plus en plus interconnecté, les événements internationaux ont souvent des répercussions chez nous qui doivent aussi entrer en ligne de compte dans le parcours d'intégration. Cela est particulièrement vrai des jeunes d'aujourd'hui, si à l'aise avec les technologies de l'information. De nombreux membres de la « nouvelle » deuxième génération de demain sont les jeunes d'aujourd'hui. Pour toutes ces raisons, il est clair que le temps est venu de jeter un second regard sur la deuxième génération.

Cet article est le premier d'une série de trois devant examiner la « nouvelle » deuxième génération au Canada et situer ces constatations dans le contexte

* Cet article amplifie un article antérieur de Jean Kunz et Stuart Sykes intitulé « *A Second Look at the Second Generation* » [Un second regard sur la deuxième génération]. L'article original est paru dans le volume 5:1 de la revue *Diversité canadienne*.

international. Ce premier article vise à établir un cadre d'intégration qui servira à évaluer la recherche effectuée jusqu'à maintenant. Il utilise ensuite ce modèle pour effectuer un examen critique de l'environnement dans lequel l'intégration se réalise au Canada en vue de cerner les facteurs structurels favorables ou préjudiciables à sa réussite, pour définir les implications sur le plan des politiques et pour délimiter les domaines de recherche essentiels. Le deuxième article de la série utilisera le modèle pour évaluer les données actuelles concernant la manière dont la deuxième génération d'aujourd'hui réussit son intégration sociale et pour recenser les enjeux importants qui retiennent l'attention des analystes et des chercheurs en politiques. Le troisième article, enfin, analysera la situation ailleurs dans le monde afin d'étoffer le contexte des deux premiers articles, de clarifier les enjeux et la dynamique dont il convient de tenir compte lorsque l'on examine les développements à l'étranger, et d'indiquer lesquelles des approches employées ailleurs pourraient fonctionner au Canada.

Il est temps de revoir notre conception de la deuxième génération

Notre conception de la deuxième génération est fondée sur ce que nous connaissons des cohortes précédentes. Cela dit, la composition de ces cohortes diffère grandement de celle qui atteint aujourd'hui l'âge adulte et il y a fort à parier que les cohortes à venir présenteront des différences encore plus marquées. La deuxième génération sera issue d'immigrants appartenant à des minorités visibles provenant de pays non européens.

En 2002, 17 % (3,9 millions de personnes) des Canadiens non autochtones âgés de 15 ans et plus faisaient partie de la deuxième génération. Le groupe le plus nombreux (36 %) était formé de personnes de descendance exclusivement européenne, notamment allemande, italienne, néerlandaise, ukrainienne, polonaise, suivis de descendants britanniques, français ou canadiens (32 %). Par ailleurs, 14 % des répondants ont indiqué une origine à la fois européenne et britannique, française ou canadienne. Enfin, un Canadien de deuxième génération sur dix, majoritairement des répondants de descendance chinoise ou indienne orientale, affirmait n'avoir aucune origine européenne, ce qui témoigne des mouvements migratoires qui, jusque dans les années 1970, provenaient majoritairement de pays européens¹.

On note toutefois d'importantes variations régionales. Par exemple, en Colombie-Britannique, un quart des personnes âgées de 15 ans et plus sont des Canadiens de deuxième génération, contre 24 % dans les provinces des Prairies et 21 % en Ontario. En comparaison, au Québec, 80 % de la population âgée de 15 ans et plus habite au Canada depuis trois générations ou plus. Témoignant de l'arrivée au pays d'un grand nombre d'immigrants britanniques et européens entre 1901 et 1921, les membres de deuxième génération des Prairies présentent la plus grande proportion (42 %) d'immigrants de descendance européenne. En comparaison, cette catégorie d'immigrants compte pour seulement 28 % des Canadiens de deuxième génération en Colombie-Britannique (C.-B.), une province qui a connu d'importantes vagues d'immigration en provenance de l'Asie dans les années 1970².

En raison de la composition changeante de la première génération, la deuxième génération comptera une plus grande proportion de minorités visibles.

Au delà de ce portrait, de profonds changements en cours redéfiniront la composition ethnique et raciale de la deuxième génération. En 2002, chez les 15 ans et plus, près d'un Canadien de première génération sur deux (46 %) déclarait une origine autre qu'européenne, principalement chinoise, indienne orientale, philippine ou vietnamienne. En comparaison, 31 % des Canadiens de première génération étaient de descendance européenne, principalement italienne, allemande, portugaise et polonaise³. Bien sûr, les changements dans la composition de la première génération auront un impact sur les jeunes de la seconde génération qui suit.

À l'instar de sa composition, la répartition géographique de la première génération semble changer. En Ontario (34 %) et en Colombie-Britannique (33 %), une proportion importante des 15 ans et plus est formée de Canadiens de première génération, ce qui porte à croire que la deuxième génération jouera un rôle important dans ces provinces. De plus, les Canadiens de la deuxième génération et de la génération 1,5, particulièrement les minorités visibles, vivent davantage en milieu urbain que ceux de troisième génération et des générations suivantes. À l'heure actuelle, la quasi-totalité (93 %) des Canadiens de deuxième génération de descendance non européenne habitaient une région métropolitaine de recensement, comparativement à seulement deux tiers (68 %) des Canadiens de deuxième génération n'appartenant pas à une minorité visible⁴. De plus, ce phénomène d'urbanisation s'accompagne d'une augmentation du nombre de quartiers monoethniques à l'intérieur des villes⁵. Ces réalités suggèrent que les prochaines cohortes de jeunes immigrants de première et deuxième génération ont plus de chance de grandir dans des quartiers peuplés d'immigrants de la même ethnie. Selon les résultats de la présente recherche, les immigrants de deuxième génération vivent et vivront à l'avenir une expérience d'intégration à la société canadienne très différente de celle vécue par les cohortes qui les ont précédés.

En raison de leur profil en évolution, les membres de la deuxième génération font l'objet d'un champ de recherche nouveau qui adopte une conception élargie de l'intégration sociale qui s'attarde davantage aux traits personnels qu'aux transitions.

À la lumière de cette première analyse, les données démontrent clairement que les conditions d'existence et l'expérience des Canadiens de deuxième génération changent profondément à l'échelle du pays, dans les régions et même, souvent, au niveau local. Les enjeux sont de taille puisque, à l'avenir, les membres de la deuxième génération, qui sont représentatifs des futures cohortes, appartiendront de plus en plus à des minorités visibles. En fait, les Canadiens de deuxième génération appartenant à des minorités visibles se trouvent à l'intersection de deux domaines de recherche distincts. Comme par le passé, un domaine de recherche continuera de s'intéresser aux transitions vécues dans leur processus d'intégration. Cependant, en raison de leur profil en évolution, ils feront également l'objet d'un champ de recherche nouveau qui adopte une conception élargie de l'intégration sociale et qui s'attarde davantage aux traits personnels qu'aux transitions. L'intersection de ses champs de recherche nous aidera à mieux comprendre les défis auxquels la deuxième génération fait face. Si de nombreuses études démontrent que les nouveaux arrivants et les minorités visibles au pays sont désavantagés dans plusieurs domaines, peu d'études portent sur l'expérience vécue par les membres de cette « nouvelle » deuxième génération.

Comme les enjeux et expériences de la deuxième génération font de plus en plus l'objet de débats et d'études dans plusieurs pays, ce fossé en matière de connaissances au Canada ressort de manière encore plus frappante. Dans de nombreux pays européens, la deuxième génération a occupé beaucoup de place dans les écrits scientifiques et les reportages médiatiques portant sur le désordre social et les incidents terroristes. Si, aux États-Unis, les chercheurs se sont

également intéressés à cette question pendant près de dix ans, il existe très peu de recherches sur les expériences vécues par ce groupe au Canada, une situation à laquelle il faudrait remédier.

Élaborer un cadre d'évaluation

La question de l'intégration est un enjeu très complexe pouvant être conçu à la fois comme un processus et comme un résultat. Afin de bien saisir ce concept aux multiples dimensions personnelles, sociales et économiques, il faut élaborer un modèle conceptuel permettant d'évaluer les résultats de la recherche.

L'élaboration d'un modèle conceptuel peut faciliter l'analyse intégrée de données disparates et la détermination des implications pour les politiques et des lacunes dans les connaissances.

Ce modèle théorique permettra de déterminer clairement les lacunes en matière de connaissances et les implications en matière de politiques touchant la deuxième génération. Si nous disposons à l'heure actuelle d'un nombre assez important d'études portant sur la deuxième génération, les différents résultats de recherche n'ont pas encore été intégrés dans une

analyse cohérente. Ainsi, l'élaboration d'un modèle conceptuel fournirait un cadre d'évaluation permettant l'analyse intégrée d'une suite de données disparates et la détermination des implications pour les politiques. Pour ce faire, il faudra cerner les lacunes en matière de connaissances en faisant ressortir les domaines et enjeux importants à propos desquels nous manquons d'information.

Pour élaborer ce cadre d'analyse, plusieurs domaines de recherche peuvent être mis à contribution. Par exemple, plusieurs pays disposent de données et d'enquêtes sur leur population de deuxième génération qui ont permis de répertorier les facteurs qui contribuent ou nuisent à l'intégration à la société hôte. L'utilisation de ces données disparates présente une difficulté : en raison des différences dans les attitudes et traditions touchant les concepts de citoyenneté et d'immigration, des regroupements de pays sources spécifiques et des sources de données disparates, il est difficile d'établir des comparaisons et d'en tirer des enseignements et de mettre en œuvre les méthodes de recherche dans un pays en particulier. Dans le même ordre d'idées, des chercheurs notent que les méthodologies et approches propres à diverses disciplines, telles que la psychologie, la sociologie et l'économie ont une incidence sur l'interprétation des résultats⁶. Cependant, beaucoup, dont John Berry et Alejandro Portes, font ressortir des éléments communs. Ces similitudes, jumelées aux faits saillants de la recherche canadienne sur l'intégration au marché du travail, le capital social et les répercussions communautaires, sont à la base du modèle conceptuel et du cadre d'évaluation décrits dans cet article.

Les composantes de base : les déterminants de l'intégration

Afin d'évaluer les défis rencontrés par les membres de la deuxième génération, on peut définir le processus d'adaptation personnelle et celui de l'intégration sociale plus vaste (défini comme un processus d'« acculturation » dans le reste du document et décrit à l'encadré 1 comme étant le produit d'interactions entre deux

éléments : les traits personnels internes et les facteurs environnementaux externes.

Les traits personnels, comme la maturité émotionnelle, l'intelligence, les aptitudes positives, les connaissances, et le capital humain, jouent un rôle d'une grande importance. En effet, ils déterminent la façon dont les gens perçoivent leur environnement externe et y réagissent. Ainsi, même si les influences externes poussent à l'adoption d'une forme d'acculturation (ou « type d'acculturation » tel que décrit à l'encadré 1), elles ne sont pas forcément déterminantes.

On pourrait comparer l'océan dans lequel vit un poisson aux facteurs sociétaux contextuels alors que le « milieu social » pourrait se comparer aux récifs dans lesquels le poisson vit ses expériences.

Cela dit, la recherche démontre que certains facteurs externes sont très puissants. Même si elles n'apparaissent pas toujours de manière évidente, les influences externes sont toujours présentes. De façon générale, ces facteurs peuvent être divisés en deux catégories distinctes, mais reliées entre elles :

les facteurs contextuels sociétaux, d'une part, qui forment la toile de fond et donnent un contexte aux expériences de vie de la deuxième génération et, d'autre part, le « milieu social », qui est l'environnement plus immédiat qui produit les stimuli externes touchant directement la deuxième génération. Si l'on utilise une analogie, on pourrait comparer l'océan dans lequel vit un poisson aux facteurs contextuels sociétaux alors que le « milieu social » pourrait se comparer aux récifs dans lesquels le poisson vit ses expériences.

Encadré 1 : Le concept d'acculturation

Le concept d'acculturation, qui trouve ses racines dans les domaines de la psychologie et de la sociologie, renvoie à la façon dont les membres d'une société et la société elle-même s'adaptent de façon à trouver un équilibre. Ce processus est réciproque. Les personnes ajustent certaines facettes de leur identité pour se conformer à des normes et des influences sociétales plus larges. La société d'accueil modifie quant à elle ses structures afin de clarifier ses attentes et de montrer les chemins menant à une plus grande intégration sociale. Avec le temps, les caractéristiques des personnes, ou d'un groupe de personnes, peuvent modifier ces attentes sociales.

On s'entend généralement pour dire qu'il existe divers processus d'acculturation et d'adaptation. Pour les personnes, la perte de leur culture n'est pas inéluctable, pas plus que l'homogénéisation de la société en général. Habituellement, chez une personne, deux dimensions de l'identité passent par un processus d'adaptation. La première, l'adaptation psychologique, désigne des caractéristiques internes comme un nombre peu élevé de problèmes psychologiques, une bonne estime de soi et une satisfaction face à la vie en général. La seconde, l'adaptation socioculturelle, renvoie à la qualité des relations entre la personne et son contexte socioculturel, telles que représentées par les attitudes face à l'école, l'absence de mauvais comportements dans la communauté et d'autres interfaces semblables.

Tel qu'analysé en profondeur dans ce premier article, certaines conditions dans l'environnement et certaines formes d'interactions sociales influencent le processus d'acculturation des personnes, aussi appelé « stratégie », dans lequel une personne choisit une voie précise en réponse à certains intrants. Sans porter de jugement sur cette approche, les autres articles de cette série y compris celui-ci, utiliseront l'expression « type d'acculturation » pour décrire les processus et résultats d'acculturation. Cette expression ne précise pas si la personne peut contrôler le processus d'acculturation ou non.

Source : John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 3-14.

L'océan : les facteurs contextuels sociétaux

Dans l'océan, les facteurs contextuels sociaux fixent les limites et les normes qui déterminent les préférences d'une société. L'eau salée remplit l'essentiel de ce rôle : si certains organismes s'y épanouissent, ce n'est pas le cas pour plusieurs autres. Par exemple, les organismes palmés et ceux disposant de nageoires sont avantagés par rapport à ceux qui ont des pattes, bien qu'il existe une grande diversité, comme en témoignent les différences entre les méduses, les tortues et les poissons-clowns. Les océans se définissent également par leurs courants marins qui, directement ou indirectement, poussent les poissons et d'autres formes de vie sauvage à suivre certains chemins. Dans la société en général, les caractéristiques de ce genre s'apparentent aux influences et aux constructions sociales qui déterminent la façon dont les membres de la deuxième génération (tout comme les immigrants en général) s'investissent dans la société et sont interpellés par elle.

Cette dynamique se nourrit des attitudes et des attentes de la société en général face au concept de citoyenneté et envers la façon dont les groupes culturels doivent entrer en relation avec le reste de la société. Ces attitudes résultent de deux facteurs : l'histoire et les événements contemporains⁷. L'histoire d'un pays forge sa personnalité et ses attitudes. Vus sous cet angle, on peut classer les pays dans deux catégories : les sociétés d'origine ancienne et les pays d'immigration plus jeunes. Les sociétés d'origine plus ancienne sont souvent fondées sur une ethnicité qui partage une vision commune de l'histoire et sur une conception plus élitiste de la citoyenneté qui peut restreindre l'accès aux occasions sociales et économiques. Ces sociétés peuvent se comparer à des océans dont la salinité est uniforme et qui comportent quelques courants dominants. À l'opposé, les pays d'« immigration » plus jeunes présentent des mythes nationaux sur leurs origines et leur évolution rattachés à l'immigration et à un avenir commun et non rattachés à l'ethnicité et à un passé commun. Par ailleurs, devenir citoyen dans ces pays est généralement plus facile. Toujours selon l'analogie de l'océan, ces sociétés se comparent à des plans d'eau dont la profondeur et le taux de salinité varient de manière importante d'un endroit à l'autre, et qui sont traversés par une multitude de courants de faible intensité⁸.

La discrimination joue un rôle majeur dans le processus d'acculturation.

Au pays comme à l'étranger, l'actualité influence les attitudes sociétales et gouvernementales à l'endroit de groupes particuliers. En particulier, Portes et Rumbaut ont remarqué que les attitudes envers différents groupes raciaux varient en fonction des perceptions liées aux conditions de vie (réfugiés et demandeurs d'asile), à la légalité (immigrants légaux ou illégaux) et à la criminalité (liens avec le trafic de stupéfiants, le crime organisé, le terrorisme, etc.)⁹. Selon Kymlicka, des facteurs semblables influencent les attitudes envers la diversité, en plus des pratiques culturelles présentes dans le pays d'accueil¹⁰. Ces attitudes discriminatoires, surtout si elles sont perçues comme étant tolérées ou acceptées par la société en général, peuvent influencer fortement le processus d'acculturation (voir l'encadré 2).

Enfin, bien qu'elles n'aient pas été explorées en profondeur, les politiques nationales et internationales semblent contribuer à la définition du contexte sociétal général du pays d'accueil. De nouveaux points de tension et des fractures sociales peuvent se créer si l'on permet aux attitudes décrites plus haut de s'exprimer sur la scène nationale ou internationale ou si l'on soutient des valeurs sociétales qui ne rejoignent pas les croyances culturelles de certains marginaux.

Encadré 2 : La discrimination : un puissant ressac

La recherche a démontré l'impact négatif de la perception de discrimination sur l'acculturation psychologique (par ex., les sentiments d'estime de soi et la conscience de sa propre valeur) et socioculturelle (par ex., le sentiment d'appartenance à un groupe élargi). Ainsi, plusieurs chercheurs ont démontré que le sentiment d'être victime de discrimination peut produire un autorenforcement, c'est-à-dire que ceux qui se sentent persécutés peuvent se renfermer sur eux-mêmes et sur leur communauté ethnique, ce qui peut renforcer l'identité ethnique des individus, faire ressortir davantage leurs différences culturelles et attirer davantage la discrimination. Comme on le voit, ce processus peut créer un cercle vicieux.

La discrimination se présente habituellement sous l'une des deux formes suivantes : des interactions entre particuliers et des interactions entre des institutions et des particuliers. La recherche disponible sur l'acculturation ne permet pas de dire si une forme de discrimination est plus souvent associée à un type d'acculturation en particulier. Les perceptions négatives risquent sans doute davantage de prendre racine lorsque la société en général semble soutenir ou cautionner ces comportements discriminatoires par l'entremise d'une discrimination « systémique » ou même simplement lorsqu'elle n'agit pas énergiquement pour réparer les torts causés. Cette hypothèse mérite une étude plus approfondie.

Cependant, la recherche sur l'acculturation a démontré clairement que le sentiment de discrimination joue un rôle disproportionné dans le choix d'une stratégie d'acculturation et ne se traduit pas par la réussite de l'intégration de la deuxième génération au sein de la société en général. Les implications de cette analyse pour l'élaboration des politiques sont examinées à la fin de cet article.

Source : Paul Vedder, Fons J.R. van de Vijver et Karmela Liebkind, « Predicting Immigrant Youths' Adaptation Across Countries and Ethnocultural Groups », dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 156-157.

Les récifs : le « milieu social »

Les attitudes, attentes et compétences de la deuxième génération subissent l'influence du « milieu social » dans lequel ce groupe évolue. Les parents, les pairs et les ressources de leur collectivité ethnique qui forment ce « milieu social » ont une influence directe sur les attitudes et attentes à la base du processus d'acculturation.

À l'image de l'océan rempli de récifs, la société en général est remplie de milieux sociaux. Si les récifs sont un point d'ancrage pour une majorité de formes de vie dans l'océan, leur offrant protection, refuge et nourriture, le milieu social joue un rôle semblable dans le processus d'acculturation. Il se définit par les influences et les attitudes vécues dans le cadre des relations et des activités de la vie quotidienne, ce qui inclut les attitudes et idées exprimées par la famille, les amis, les pairs et les collègues de travail, que ce soit à la maison, à l'école ou dans le milieu de travail. Les médias, qui rejoignent directement les gens, font également partie du milieu social. Chose intéressante, ils servent à transmettre de

l'information entre les acteurs d'une société et le milieu social tout en étant eux-mêmes un acteur à part entière. Leur statut unique mérite qu'on leur apporte une attention particulière^{11†}.

Si ces influences combinées les unes aux autres ont un impact plus direct et immédiat sur le phénomène d'acculturation de la deuxième génération que les facteurs sociétaux plus vastes, c'est parce que le milieu social filtre ces facteurs tout en intégrant l'environnement économique et social dans lequel évolue la deuxième génération. Ce processus aide à définir les attitudes et les attentes envers l'héritage culturel des parents de même que les perceptions locales de la société en général[‡].

Cela dit, le milieu évolue constamment et subit l'influence de la société en général. Tout comme la température, la salinité et les courants dans l'océan peuvent influencer la taille et la forme des récifs, les structures sociétales plus vastes déterminent en partie les attentes et les attitudes au sein du milieu. Par ailleurs, à l'image des organismes vivant dans le récif, les actions combinées de plusieurs personnes influencent non seulement les particuliers, mais le milieu lui-même. Par exemple, les compétences langagières et les résultats sur le marché du travail des parents d'enfants de la deuxième génération ont un effet sur les relations hiérarchiques à la maison qui sont associées à la délinquance et à l'intégration à des groupes marginaux¹². Dans le milieu social, au sein des ménages, ces relations ont un effet direct sur les enfants de la deuxième génération. Pris globalement, ces mêmes résultats affectent la personnalité des communautés ethniques où grandissent de nombreux Canadiens de deuxième génération. De plus, le « capital ethnique », qui résulte des réseaux, des normes et des attentes au sein d'une communauté ethnique, peut avoir un impact important (voir l'encadré 3). Ensuite, le milieu social, tout comme le récif, peut être conçu comme un être vivant qui donne forme à ce qui l'habite tout en étant influencé par les actions de ces mêmes personnes.

[†] Dans le cadre des tables rondes régionales sur l'avenir du multiculturalisme au 21^e siècle tenues par le Projet de recherche sur les politiques (PRP) au début de 2007, les participants ont cerné le rôle unique des médias à l'égard du multiculturalisme comme thème devant faire l'objet de recherches additionnelles.

[‡] Il est à noter que la perception de ce qui est « caractéristique de la majorité » varie selon le lieu.

Encadré 3 : Le capital ethnique : le « banc » de poissons dans lequel nage la deuxième génération

Tout comme le banc de poissons influencera le comportement individuel de chaque poisson, les réseaux créés ou soutenus par des communautés fortes peuvent tisser des liens sociaux et économiques puissants et établir des normes qui influencent directement la façon dont les membres de la deuxième génération interagissent les uns avec les autres, avec leur communauté ethnique et avec la société en général.

Ce groupe de relations, appelé « capital ethnique » par Borjas, influence à la fois les perspectives de la deuxième génération et les occasions qui s'offrent à elle. Les réseaux formant le capital ethnique, comme ceux du capital social, réduisent les coûts d'opportunité liés aux transactions issues de ces réseaux. Par ailleurs, une personne peut diriger ses efforts vers des activités qui utilisent ces réseaux, donnant ainsi forme à leur type d'acculturation.

Cela dit, le capital ethnique comporte beaucoup d'autres facettes. Les réseaux fondés sur l'ethnicité ou la religion sont imprégnés de normes et d'attentes qui exercent une influence directe sur les comportements des participants au réseau. À l'image du poisson qui, en s'agitant de côté et d'autre dans un banc de poissons en sortira épuisé et meurtri, les personnes de la deuxième génération peuvent souffrir si elles transgressent les normes du capital ethnique. Plus précisément, les enfants de la deuxième génération évoluent au sein d'une société dont les attitudes peuvent influencer leurs choix et comportements à l'égard d'enjeux comme l'éducation et l'emploi. Si elles prennent racine dans les mêmes valeurs et attentes associées au capital ethnique, ces attitudes peuvent se trouver renforcées par des pairs. En conséquence, le capital ethnique peut influencer sur le type d'acculturation que choisira la deuxième génération.

Source : Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 80-81. Voir aussi Portes et Rumbaut, p. 64-69 ; George J. Borjas, *Heaven's Door: Immigration Policy and the American Economy*, Princeton, Princeton University Press, 1999, p. 146-160.

Le cadre d'analyse : les différents types d'acculturation

Combinées, les influences sociales déterminant les attitudes personnelles et les caractéristiques sociétales qui influencent l'accueil réservé par la société à la deuxième génération interagissent d'une manière qui permet de définir la façon dont la deuxième génération s'intègre à la société (voir la figure 1). Lors d'études portant sur plusieurs pays, on a démontré que l'importance et le rôle de chaque facteur varie en fonction du contexte national. Aux États-Unis, par exemple, Portes s'est attardé aux rapports hiérarchiques dans les familles et à la présence de contre-cultures à l'intérieur des ghettos urbains, qui entraînent une « intégration segmentée »¹³. En comparaison, dans leurs études portant sur un grand nombre de pays, Berry, Phinney, Sam et Vedder analysent surtout le rôle des pairs et de la langue¹⁴.

On a répertorié des stratégies d'acculturation distinctes.

Cependant, si l'accent, le discours et les expressions varient selon les pays, on peut observer certaines similitudes. Par exemple, trois des quatre stratégies d'acculturation répertoriées, de même que les résultats auxquels elles sont habituellement associées, présentent de fortes ressemblances.

L'acculturation sélective (aussi appelée acculturation « intégrative ») – Grâce au soutien de leurs parents et de la communauté ethnique ainsi qu'aux contacts avec les influences et occasions sociétales en général, les membres de la deuxième génération définissent leur identité en puisant dans les caractéristiques

de ces deux sources. Habituellement, ce type d'acculturation est associé à une intégration sociale et à une adaptation psychologique vers le haut, des compétences langagières élevées autant dans la langue ethnique d'un individu que dans la langue nationale et des pairs provenant des deux communautés¹⁵.

L'acculturation consonante (aussi appelée acculturation « ethnique ») –

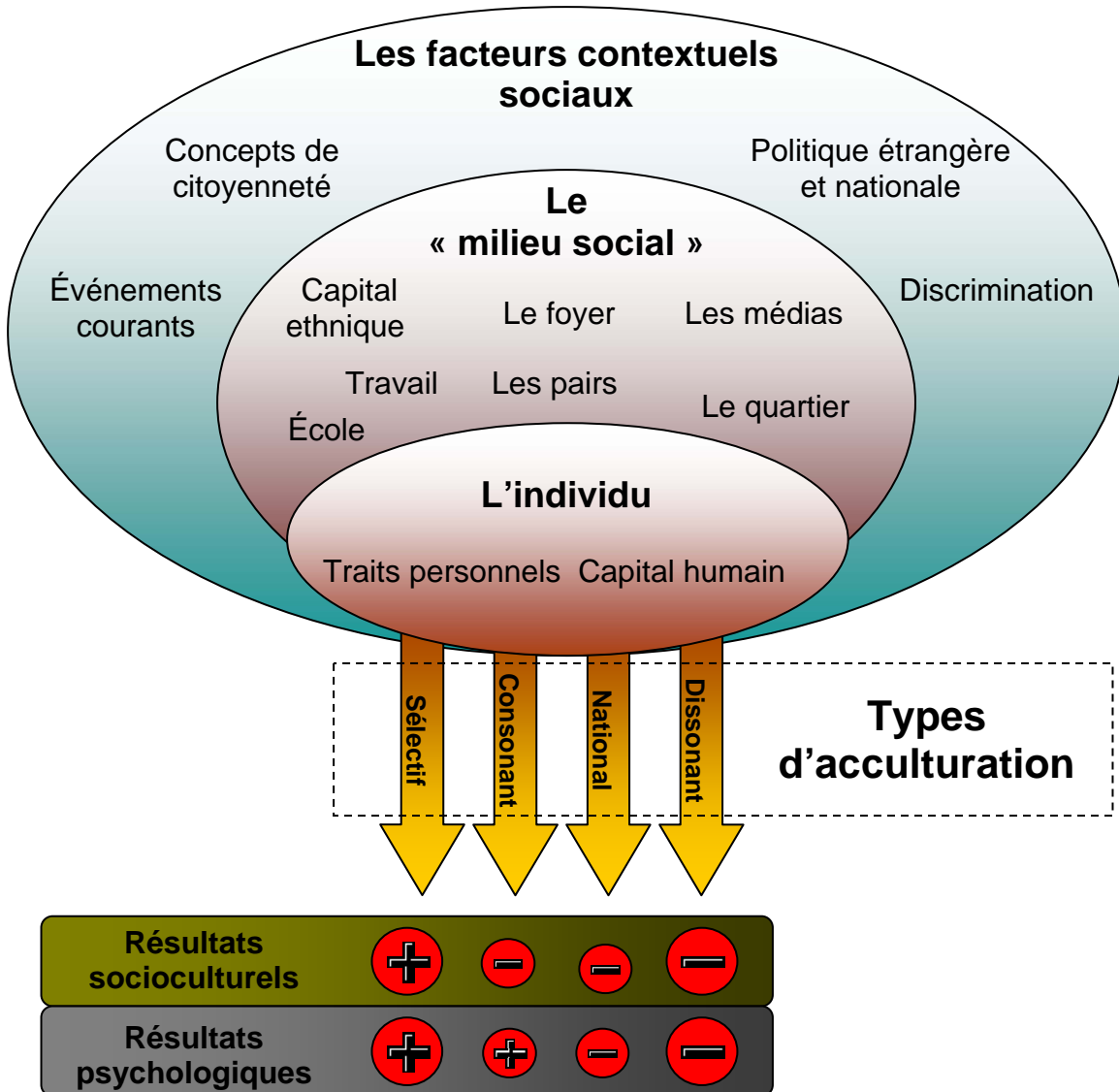
Les membres de la deuxième génération intègrent la société d'accueil par l'entremise de leur communauté ethnique et démontrent un fort attachement ethnique. Bien qu'il entraîne habituellement des mesures d'adaptation psychologique positives, telle que l'estime de soi, ce type d'acculturation débouche sur une fausse intégration dans la société en général et une intégration socioculturelle moins réussie. Les immigrants choisissant ce type d'acculturation ont généralement une moins bonne maîtrise de la langue de la majorité et la plupart de leurs pairs proviennent de leur propre communauté ethnique.

L'acculturation dissonante (aussi appelée acculturation « diffuse ») – Les

membres de la deuxième génération s'intègrent dans une classe sociale défavorisée. Ce type d'acculturation est à la base du modèle d'intégration fragmenté de Portes. Sam, Vedder, Ward et Horenczyk ont pour leur part identifié un profil semblable caractérisé par une faible maîtrise de la langue ethnique de l'individu, un faible niveau de soutien de sa communauté ethnique et des pairs vivant en marge de la société.

L'acculturation nationale – Phinney, Berry, Vedder et Liebkind ont identifié un quatrième type d'acculturation, « l'acculturation nationale », dans laquelle les jeunes de la deuxième génération démontrent de faibles liens d'appartenance à leur langue et à leur communauté ethnique et visent presque exclusivement à s'intégrer à la société en général. Fait important, ceux qui choisissent ce modèle s'intègrent moins bien, au plan psychologique et socioculturel, que ceux qui optent pour le modèle d'intégration sélective. Cette forme d'acculturation est l'une des deux pires, avec l'acculturation consonante. Cette dernière produit de meilleurs résultats sur le plan psychologique et des résultats semblables sur le plan socioculturel (voir la figure 1)¹⁶.

Figure 1 : Le processus d'acculturation - facteurs, trajectoires et résultats



L'acculturation sélective - un idéal fondé sur le dialogue culturel

La différence est essentielle au débat d'idées et aux découvertes personnelles.

L'analyse des quatre types d'acculturation et de leurs résultats permet de faire ressortir la nature ouverte et discursive du processus d'acculturation sélective. Cette observation rejoint celles émises par Amartya Sen dans son analyse des façons plus ou moins avantageuses d'explorer, de définir et de réconcilier le sentiment identitaire en évolution constante des particuliers. Selon Sen, une attitude et une approche libres et sans entraves sont les plus susceptibles de favoriser le bien-être des particuliers¹⁷. Au fil de leur vie quotidienne, les personnes adoptant une approche d'acculturation sélective voient leur perception d'eux-mêmes changer et s'adapter aux nouvelles situations et stimuli. Ils sont libres d'explorer leurs multiples

identités et appartenances sans interférence de leur héritage culturel ou de la société en général.

Il n'est guère surprenant que les personnes qui choisissent cette voie connaissent des résultats psychologiques et socioculturels très positifs. Dans le pire des cas, les influences culturelles disparates sont perçues comme inoffensives. Au mieux, cependant, elles sont perçues comme des facteurs clés pour alimenter le dialogue intellectuel qui contribue à la formation de l'identité. La différence est essentielle au débat d'idées et aux découvertes individuelles.

Les autres processus d'acculturation peuvent également comporter ce « dialogue culturel », qui risque cependant d'être moins fréquent et moins profond. Les stratégies d'acculturation nationale ethnique et dissonante se caractérisent par la présence d'influences et d'attentes normatives, au sein desquelles les notions de « normalité » et d'acceptabilité sont toujours présentes. D'après Sen, ceci empêcherait les particuliers d'explorer à fond leur personnalité et leur identité, les amenant à poser un regard négatif sur la vie et la société, ce qui expliquerait les piètres résultats en matière d'acculturation notés par les sociologues.

L'acculturation sélective apparaît comme l'approche la plus susceptible de permettre une intégration réussie des particuliers. Comme ceux qui choisissent l'acculturation consonante présentent des signes d'acculturation psychologique, on pourrait croire que ce processus d'acculturation favorisera l'intégration à une date ultérieure. Cette hypothèse mérite qu'on y consacre de nouvelles recherches. Ce constat devrait aboutir à la disgrâce du concept d'assimilation. En effet, il semble que ce type d'acculturation, dénué d'influence culturelle parentale, ne présente aucune caractéristique avantageuse pour les personnes ou leur relation avec la société en général. En fait, l'adoption combinée de traits et caractéristiques culturels de la majorité et de traits ethniques maximise manifestement les chances de résultats positifs.

Implications en vue de l'analyse

Ce cadre d'analyse présente l'avantage de fournir une méthode nouvelle et structurée pour l'évaluation des enjeux liés à l'intégration de la deuxième génération. Il pourrait éventuellement servir de modèle logique pour l'évaluation des politiques et programmes.

Dans un premier temps, le cadre permet de faire ressortir clairement l'impact des caractéristiques d'un groupe, qu'elles soient ethniques ou religieuses, sur les réseaux, les attentes, les normes sociales et, au bout du compte, sur le processus d'acculturation. Ces résultats confirment l'hypothèse voulant que la « nouvelle » deuxième génération doit être traitée différemment de l'ancienne. La recherche sur l'acculturation démontre que les expériences d'intégration changent en même temps que l'inclusion de personnes de différentes ethnies, nationalités et croyances religieuses au sein des pays sources.

À ce jour, les chercheurs et analystes n'ont pas complètement intégré ces nouvelles connaissances dans leurs analyses. Si les défis en matière de compétence langagière et de reconnaissances des titres de compétence étrangers sont généralement associés aux pays d'origine¹⁸, il faut également considérer le capital ethnique, qui résulte des réseaux, normes et attentes sociales combinées. L'évaluation du contexte d'acculturation canadienne qui suit fait ressortir l'importance de ce résultat.

Le modèle d'acculturation met en lumière le rôle crucial des facteurs globaux de société (l'océan) et du milieu social (les récifs).

Le modèle d'acculturation met en lumière le rôle crucial des facteurs globaux de société (l'océan) et du milieu social (les récifs). Si les facteurs socioéconomiques individuels occupent une place importante dans l'évaluation de l'intégration sociale des personnes, ils ne contribuent pas nécessairement à cette intégration. En conséquence, les politiques et programmes qui visent à faciliter l'intégration et l'inclusion sociale et qui ciblent ces facteurs en particulier risquent de ne pas atteindre leurs objectifs. Les facteurs contextuels sociaux et le milieu de vie des enfants de la deuxième génération doivent permettre une acculturation positive. À défaut, une intervention ciblant les particuliers se soldera néanmoins par une réussite pour certains d'entre eux. Les ressources internes des particuliers et leur résilience ne doivent pas être sous-estimées. Dans l'ensemble, le chemin de l'intégration sera ponctué de réussites et d'échecs puisque le capital ethnique peut présenter d'importantes lacunes pour les personnes appartenant à des groupes centrés sur l'individu.

Ainsi, plutôt que de se centrer uniquement sur les personnes, les politiques doivent prendre en considération et viser les institutions jouant un rôle de premier plan dans l'intégration des immigrants. Nous utilisons le terme « institutions » dans un sens large. Il renvoie non seulement aux institutions connues et établies de longue date, comme les écoles, le système de justice et la religion, mais aussi à des entités nouvelles et plus abstraites comme le sport et le milieu de travail. Autrement dit, le concept d'institutions désigne les structures sociales où se rencontrent les interfaces interpersonnelles et interculturelles. Pour que les résultats positifs de l'acculturation deviennent la règle et non l'exception, et vu l'importance du milieu social et le fait que les institutions sont souvent le point de contact le plus direct entre les individus et les normes contextuelles plus larges, il importe d'alimenter, de soutenir et d'utiliser adéquatement ces institutions.

Le multiculturalisme canadien : un océan d'eau limpide au fond boueux

Nous pouvons examiner la situation canadienne à la lumière de ces résultats. Dans l'ensemble, les données sur les facteurs contributifs démontrent que le contexte d'acculturation canadien n'est pas réfractaire à l'acculturation sélective des immigrants de deuxième génération. Par ailleurs, si ce que l'on sait du milieu social est encourageant, certaines tendances émergentes doivent faire l'objet d'une analyse et d'une surveillance soutenues afin de s'assurer que l'approche

canadienne de gestion de la diversité multiculturelle continue de donner des résultats d'acculturation positifs.

Les indicateurs des facteurs contextuels globaux de société : une mer calme

La politique et les attentes actuelles favorisent la pérennité des normes culturelles traditionnelles nécessaires au dialogue interculturel qui est au cœur de l'acculturation sélective

En ce qui a trait aux attentes et au contexte de politiques publiques au pays, la situation semble favorable. Les attentes exprimées par la société d'accueil, tel que l'illustre la politique canadienne sur le multiculturalisme, promettent des résultats positifs en matière d'acculturation. La politique mentionne explicitement ceci :

« Le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne. »

Préambule de la Loi sur le multiculturalisme canadien

En encourageant les immigrants à préserver leurs traditions, la politique et les attentes actuelles favorisent la pérennité des normes culturelles traditionnelles nécessaires au dialogue interculturel qui est au cœur de l'acculturation sélective. De plus, au Canada, les débats sur les enjeux d'immigration sont habituellement sereins et fondés sur des faits. Les débats sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les immigrants illégaux sont quant à eux occultés. Dans d'autres pays, par contre, les immigrants sont souvent perçus comme des criminels ou un fardeau économique¹⁹. L'absence d'un tel discours dans l'histoire du pays a favorisé l'acceptation des différences culturelles et le dialogue interculturel.

Par ailleurs, pour les immigrants et les minorités visibles, les politiques nationales et étrangères du Canada ne semblent pas décourager l'intégration, particulièrement chez les musulmans. Dans le cadre de sondages d'opinion publique, ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres Canadiens à affirmer que le Canada va « dans la bonne direction ». Ils expriment aussi une grande fierté à l'égard de la démocratie, de la liberté, du multiculturalisme, de la paix et de l'humanisme qui caractérisent le Canada. Par ailleurs, ce qu'ils aiment et n'aiment pas de la vie au pays rejoint l'opinion des autres Canadiens non musulmans²⁰. Cela dit, il existe des irritants. Au début de 2007, le PRP a organisé une série de tables rondes régionales visant à dresser un portrait du multiculturalisme canadien au 21^e siècle, où il a été question de l'impact négatif sur l'intégration des reportages médiatiques et déclarations politiques dénonçant certaines religions ethniques ou certains groupes nationaux²¹. Dans l'ensemble, cependant, le Canada semble avoir bien géré ses clivages sociopolitiques.

Les Canadiens affirment parfois que les immigrants et leurs descendants n'adoptent pas des comportements ou croyances typiquement canadiens aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient.

Malgré ce tableau positif, les Canadiens, en tant que groupe, affirment parfois que les immigrants et leurs descendants n'adoptent pas des comportements ou croyances typiquement canadiens aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient. Une majorité de Canadiens (69 %), et plus particulièrement de Québécois (85 %), croit que l'on devrait encourager les immigrants à

s'intégrer et à faire partie intégrante de la société plus large plutôt que de maintenir leur identité ethnique et leur culture²². Cette position semble contraire à l'esprit et au texte de la *Loi sur le multiculturalisme*, de même, chose intéressante, qu'au sentiment de fierté affiché par les Canadiens à l'égard de l'approche canadienne de gestion de la diversité. Enfin, le multiculturalisme constitue la deuxième plus grande source de fierté des Canadiens à l'égard de leur pays, derrière les valeurs de « liberté/démocratie »²³.

Dans les prochaines pages, nous examinerons plus en profondeur la perception des minorités visibles face à cette contradiction apparente et à cette ambivalence. Dans l'ensemble, cependant, malgré une certaine ambivalence à l'égard des réalités et du concept de multiculturalisme, ce concept et les principes qui le sous-tendent semblent acceptés des Canadiens et paraissent solidement ancrés.

L'état du milieu social : un portrait peu reluisant

Tel qu'expliqué précédemment, le milieu social au sein duquel évoluent les personnes de la deuxième génération, revêt une grande importance. Il sert de filtre aux facteurs contextuels sociétaux plus larges, dont l'importance sera diminuée si le milieu social en déforme les effets positifs. De plus, pour la deuxième génération, c'est à l'intérieur du milieu social que se créent et se vivent les relations sociales, incluant les rapports avec la famille, les amis et les pairs, relations qui définissent leur orientation et leurs attentes face à leur héritage culturel et à la société en général. Le milieu social revêt une importance cruciale.

Malheureusement, le milieu social dans lequel évoluent les personnes renferme des éléments très personnels que nous connaissons mal. Si nous disposons d'études de cas visant des groupes particuliers habitant certaines régions précises, notre compréhension des récifs canadiens en général est nébuleuse. En conséquence, nous disposons de très peu d'information sur les relations à l'intérieur des ménages, le soutien communautaire et les milieux sociaux les plus communs. Les différents résultats « d'expéditions » de recherche à ce jour peuvent néanmoins enrichir grandement nos connaissances. Nous disposons de recherches récentes portant sur les ménages et les quartiers d'immigrants, qui influencent tous deux le milieu social et, indirectement, les types d'acculturation.

Nous avons déjà expliqué brièvement le rôle important joué par les ménages d'immigrants dans le processus d'acculturation des jeunes de la deuxième génération. Si des rapports hiérarchiques sains parents-enfants sont primordiaux, mesurer l'aspect « sain » de tels rapports présente un défi. Néanmoins, les

facteurs déterminant un contexte favorable ou défavorable au sein du ménage cernés plus haut permettent d'explorer cette question dans une perspective plus vaste.

En s'appuyant sur la recherche concernant la deuxième génération aux États-Unis, Portes a démontré que la difficulté des parents à s'intégrer et à interagir avec la société en général explique les mauvaises relations familiales et l'incapacité des parents à guider leurs enfants et à leur offrir du soutien. Des lacunes dans l'apprentissage de la langue seraient en grande partie responsables de ce problème qui entraîne une dépendance des parents envers leurs enfants de la deuxième génération dans les interactions mêmes les plus primaires en dehors du domicile et de la communauté ethnique. Ce renversement des rôles s'explique aussi par un faible niveau d'instruction des parents, qui influence à son tour la qualité de leur intégration socioéconomique. Ce phénomène, que Portes décrit comme relativement courant dans certaines communautés ethniques des États-Unis, est associé à de mauvais résultats sur le plan de l'acculturation et, souvent, à la délinquance juvénile²⁴.

La langue et les niveaux d'instruction ne devraient pas présenter les mêmes défis ici qu'aux États-Unis.

Il est difficile de comparer la situation canadienne à celle des États-Unis, en raison de problèmes fréquents de comparabilité des données. Cependant, les données disponibles indiquent que les facteurs à la base de ce renversement des rôles sont moins présents au Canada qu'au sud de la frontière. Dans son analyse comparative des systèmes de sélection des immigrants au Canada et aux États-Unis, Borjas affirme que les niveaux d'instruction et de compétences des immigrants canadiens sont beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis²⁵. S'il est plus difficile de formuler des observations au sujet des compétences langagières, la fluidité de la langue constitue un critère de sélection utilisé dans le cadre du programme canadien s'adressant aux immigrants qualifiés. Cette approche apparaît avantageuse par rapport à celle des États-Unis, où la compétence langagière et le niveau d'instruction n'ont pas de valeur prépondérante et où l'admissibilité est fondée sur des principes d'humanisme et de réunion des familles[§]. De plus, au Canada, le soutien des gouvernements fédéral et provinciaux à l'apprentissage de l'anglais et du français est un signe positif²⁶.

Dans l'ensemble, s'il faut explorer ces enjeux plus en profondeur, ces différences laissent croire que la langue et les niveaux d'instruction ne devraient pas présenter les mêmes défis ici qu'aux États-Unis, ce qui laisse présager des rapports familiaux plus sains et de meilleurs résultats d'acculturation. Il semble, à

[§] La pondération des critères utilisés dans le processus de sélection du programme des immigrants qualifiés sont les suivants : âge : 10 points max.; diplôme universitaire : 25 points max.; certificat ou diplôme professionnel : 22 points max.; anglais ou français comme langue maternelle : 16 points max.; anglais ou français comme langue seconde : 8 points max.; expérience de travail : 21 points max.; emploi réservé : 5 points max.; adaptabilité (avoir ou avoir eu un époux ou un conjoint de fait, expérience de travail au sein du marché du travail canadien, etc.) : 10 points max.

tout le moins, que l'approche canadienne en matière de sélection des immigrants et le soutien à l'apprentissage de la langue soient dirigés, intentionnellement ou par accident, sur les facteurs contribuant à une acculturation positive^{27 **}. Voilà de bonnes nouvelles pour les foyers dans lesquels évolue la deuxième génération.

Les communautés dans lesquelles la nouvelle deuxième génération évoluera présentent un portrait encourageant, mais certains domaines et certaines lacunes en matière de connaissances méritent une attention particulière.

Les communautés dans lesquelles la nouvelle deuxième génération évoluera présentent un portrait encourageant, mais certains domaines et certaines lacunes en matière de connaissances méritent une attention particulière. En

général, les communautés où l'on retrouve un faible soutien à l'acculturation sélective, essentiellement les quartiers défavorisés sur le plan socioéconomique ou « ghettos », sont moins nombreuses au Canada qu'ailleurs. Bien sûr, à première vue, certaines tendances apparaissent inquiétantes. Par exemple, les données du recensement démontrent une recrudescence importante depuis 1981 du nombre de quartiers de grandes villes canadiennes constitués d'une seule minorité visible ethnique (c'est-à-dire un secteur de recensement où 30 % ou plus de la population sont de même origine ethnique), particulièrement les immigrants d'origine chinoise, sud-asiatique ou noire. Par ailleurs, le nombre d'enclaves est passé de 6 à 137 à Toronto et Vancouver; les trois quarts étaient d'origine chinoise. En 1996, à Montréal, on dénombrait cinq enclaves de la sorte, dont trois étaient composées de Noirs²⁸.

Ces chiffres ne révèlent cependant qu'une partie de la réalité. Dans au moins un cas, à Toronto, on a observé une croissance des enclaves dans les banlieues plutôt qu'au centre-ville, comme c'est généralement le cas dans les villes américaines. En conséquence, la ségrégation physique, qui caractérise les immenses ghettos américains, n'est pas un enjeu aussi pressant au Canada²⁹. De plus, même si elles sont plus fréquentes, les communautés ethniques enclavées demeurent rares si l'on compare avec la situation des États-Unis. La majorité des Canadiens qui appartiennent à une minorité visible résident à l'extérieur de ces communautés^{††30}.

Fait peut-être plus important encore, à la différence des États-Unis et de la France, les immigrants du Canada vivant dans des communautés ethniques

** On a fait remarquer que le système de pointage ne s'applique qu'à 20 à 25 % des immigrants canadiens, ce qui réduirait la pertinence d'une comparaison avec la situation aux États-Unis. Cependant, comme un grand nombre d'immigrants qui contournent le système de pointage dépendent d'un demandeur qui a fait son entrée au pays par l'entremise de ce système, il semble que les rapports hiérarchiques à la maison soient renforcés par le système canadien de sélection des immigrants. Cette idée trouve écho dans une analyse de Daniel Hiebert, qui démontre que les demandeurs principaux atteignent des résultats économiques comparables aux autres Canadiens en quelques années seulement, surtout s'ils parlent couramment l'anglais et (ou) le français. Hiebert note un impact prononcé du système de pointage sur les résultats des immigrants. Ce phénomène aura des répercussions sur l'environnement des ménages au sein desquels grandira la deuxième génération. Pour de l'information additionnelle sur ces sujets, voir « Beyond Polemics: The Economic Outcomes of Canadian Immigration », par Daniel Hiebert.

†† Au Canada, moins de 30 % des minorités visibles, composées en majorité d'immigrants, habitaient de telles communautés en 1996, une situation qui se compare avantageusement à celle des États-Unis, où pour la même année, près de trois Noirs ou hispanophones sur quatre habitaient un quartier très pauvre.

enclavées ne s'y installent pas en raison de la pauvreté, mais pour retrouver leur culture. Ainsi, ces communautés se définissent davantage par les aspects positifs qu'elles offrent aux immigrants et ne sont pas nécessairement caractérisées par la présence de conditions socioéconomiques défavorables. Souvent, les immigrants choisissent d'y habiter afin de faciliter leur arrivée au pays. Les immigrants plus pauvres qui choisissent de vivre avec d'autres personnes pauvres d'origines variées déménagent un jour dans des quartiers plus riches dont la composition se rapproche de celle de la société en général³¹.

D'autres études sont nécessaires afin de savoir à quel moment et de quelle façon les ménages et les quartiers peuvent en venir à s'isoler du reste de la société.

Dans l'ensemble, les données disponibles semblent confirmer l'impact positif du milieu social. Les immigrants ont de bonnes compétences langagières et les communautés ethniques enclavées ne présentent pas de caractéristiques structurelles néfastes comme on en retrouve ailleurs. Cela dit, certains groupes ou individus peuvent subir des répercussions négatives. Par exemple, on peut imaginer une situation où des compétences langagières faibles au sein d'une communauté enclavée de taille importante pourraient favoriser l'isolement du reste de la société. Cette situation pourrait nuire au dialogue interculturel nécessaire à l'acculturation sélective ou encore favoriser un processus d'acculturation ethnique chez les immigrants de deuxième génération. Si nous avons peu de raisons de croire que cette situation est répandue à l'échelle du pays, la croissance des enclaves ethniques au Canada, qu'elles soient ou non touchées par la pauvreté, doit être surveillée. D'autres études sont nécessaires afin de savoir à quel moment et de quelle façon les ménages et les quartiers peuvent en venir à s'isoler du reste de la société.

Mettre nos conclusions à l'épreuve : les types d'acculturation de la première génération

Si, tel que nous l'avons vu plus haut, nous manquons d'information sur les processus d'acculturation de la deuxième génération, nous disposons de certaines données sur la première génération, qui ne peuvent cependant être transposées directement à la deuxième génération. En effet, les perspectives, les défis et les occasions rencontrés par les immigrants dans la société varient grandement en fonction des expériences de vie. Ces résultats permettent tout de même d'évaluer dans quelle mesure l'approche canadienne en matière de gestion de la diversité engendre des résultats positifs sur le plan de l'acculturation.

Dans l'ensemble, le portrait de l'acculturation des immigrants canadiens concorde avec les résultats positifs décrits plus hauts. Un immigrant sur deux (50,4 %) choisit une forme d'acculturation sélective ; 22,1 % optent pour une acculturation nationale et 16,4 % pour une acculturation dissonante. Enfin, 11,1 % des immigrants canadiens choisissent l'acculturation ethnique (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Répartition, en pourcentages, des quatre types d'acculturation parmi la première génération; l'acculturation sélective prédomine mais les résultats varient selon l'ethnie.

Groupe	Sélective	Consonante	Nationale	Dissonante
Tous les immigrants	50,4	11,1	22,1	16,4
Vietnamiens	44,2	5,2	19,5	31,2
Coréens	42,5	22,5	18,8	16,3
Indo-Canadiens	63,2	5,7	27,6	3,4

Note: La sélection de ces groupes ethniques reflète uniquement la disponibilité des données. Leur choix ne vise qu'à démontrer que les résultats peuvent varier d'un groupe à l'autre.

Source : Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p 109.

Nos conclusions à l'égard des ménages immigrants et des communautés ethniques enclavées au Canada semblent confirmées par la popularité de l'acculturation sélective auprès des immigrants. La situation des ménages d'immigrants de deuxième génération semble également favorable. Toujours en appui aux conclusions de cette étude, les ménages dans lesquels évoluent de jeunes immigrants canadiens de deuxième génération semblent en mesure de leur offrir un environnement positif.

Cela dit, certaines tendances et différences possibles entre les groupes ethniques analysées précédemment sont source de préoccupations, comme le fait que près de deux immigrants canadiens sur cinq (38,5 %) choisissent un type d'acculturation qui coupe les liens culturels qui contribuent le plus fortement à leur adaptation socioculturelle et psychologique. Nous observons aussi des différences marquées entre les groupes ethniques. Ces faiblesses font ressortir clairement les implications en matière de politiques publiques.

Implications en matière de politiques publiques

Les processus d'acculturation positifs et les résultats qui en découlent se nourrissent d'un dialogue interculturel.

Essentiellement, le modèle d'acculturation est fondé sur une seule conclusion émanant de la recherche et de l'analyse des données disponibles, à savoir que les processus d'acculturation positifs et les résultats qui en découlent se nourrissent d'un dialogue interculturel permettant aux particuliers d'explorer en profondeur leur identité respective. Pour permettre ce processus, des rapports significatifs doivent exister entre les particuliers de deuxième génération et les cultures qu'ils tentent d'approprier. Ainsi, les politiques publiques dans ce domaine devraient viser à favoriser ce processus par un soutien aux communautés et le développement de réseaux d'échanges entre les communautés.

Afin d'établir les implications de cette recommandation, il est utile d'analyser séparément les initiatives visant les facteurs contextuels sociaux plus vastes et celles qui ciblent le milieu social. La plupart des politiques sur le multiculturalisme semblent s'attarder aux facteurs contextuels sociaux plus

vastes. Au gouvernement fédéral, ces programmes comprennent la Politique sur le multiculturalisme, la législation sur l'équité en matière d'emploi, les initiatives contre le racisme, la Charte canadienne des droits et libertés, la politique sur l'immigration et les programmes de soutien à l'arrivée des immigrants et d'autres initiatives du genre. Tel que démontré par différents examens de politiques et programmes provinciaux touchant le multiculturalisme, les enjeux qui en ressortent sont semblables (même si le ton des discussions et les structures administratives sont très différents)³².

En résumé, le milieu social, qui comprend les institutions sociales comme les écoles, le milieu de travail et les pratiques religieuses organisées, de même que les quartiers, est très peu présent dans les approches fédérale et provinciales du multiculturalisme. Par ailleurs, ces deux paliers de gouvernement n'ont pas intégré dans leur approche les initiatives communautaires, encore peu nombreuses, qui pourraient compléter les initiatives visant les facteurs contextuels sociaux. Sur le terrain, cette lacune pourrait nuire à l'efficacité des politiques et des programmes des gouvernements provinciaux et fédéral.

L'océan canadien affiche une bonne santé. Cependant, il faut s'attarder aux récifs canadiens, à l'intérieur du milieu social, où se déterminera le succès du processus d'acculturation.

On pourrait affirmer que les politiques et programmes actuels visant les facteurs contextuels sociaux plus vastes sont conçus de manière à entrer dans le quotidien des gens. Cependant, il faut distinguer les politiques et initiatives qui touchent le milieu social de celles qui ont une

réelle influence et qui soutiennent le milieu. Les tables rondes du PRP portant sur l'approche canadienne en matière de gestion de la diversité multiculturelle ont fait ressortir que, bien qu'elle soit adaptée aux réalités contemporaines, la Politique sur le multiculturalisme reste méconnue des Canadiens. Ainsi, beaucoup ont avancé que cette politique ne jouait pas complètement son rôle dans la vie quotidienne des gens³³. Autrement dit, les expériences quotidiennes des Canadiens dans leur milieu de vie altèrent les facteurs contextuels d'influence. Cette hypothèse semble corroborée par les résultats de sondages mentionnés plus haut, qui révèlent que, bien qu'en accord avec son idéal, les Canadiens demeurent ambivalents face au visage concret du multiculturalisme.

Il faut donc accorder plus d'importance à ce qui se produit à l'intérieur du milieu social. L'océan canadien affiche une bonne santé et a été bien nourri. Cependant, il faut s'attarder aux récifs canadiens, à l'intérieur du milieu social, où se forment la personnalité de nos communautés ethniques et les réseaux qui détermineront le succès du processus d'acculturation. En d'autres termes, dans le cadre de cette initiative, il faut explorer des politiques et programmes et des stratégies d'implication des communautés, qu'elles soient définies sur une base géographique ou culturelle. Pour ce faire, différentes institutions communautaires comme les écoles, les églises, les équipes sportives et les milieux de travail devront être davantage mises à contribution. Dans la même veine, les politiques ne visant pas spécifiquement le multiculturalisme, mais affectant les institutions

mentionnées ci-haut doivent faire l'objet d'une évaluation visant à déterminer l'impact des changements sur la santé des communautés ethniques et (ou) des réseaux de la communauté.

Ce changement de perspective, du niveau macro au niveau méso, est essentiel si l'on veut s'assurer que les facteurs contextuels sociaux plus vastes et le milieu social favorisent une expérience d'acculturation positive. Cela dit, les défis de mise en œuvre sont apparents. Par exemple, la Constitution a clairement défini certains éléments clés du milieu social, notamment les écoles, comme relevant des provinces. Les efforts visant à améliorer le contexte de l'acculturation au Canada passe nécessairement par une approche fédérale-provinciale coordonnée. Un cadre formel de coopération ou de stratégie conjointe n'est peut-être pas essentiel. À tout le moins, cependant, les gouvernements doivent prendre en considération, dans leur planification en matière de politiques publiques, la façon dont leurs programmes et formes d'aide interagissent et peut-être établir des mécanismes de partage de l'information et des analyses.

L'établissement de liens dans les communautés est une condition préalable à toute action.

La présence limitée des gouvernements fédéral et provinciaux dans les communautés ajoute aux difficultés de mise en œuvre. Comme ils s'appuient fréquemment sur des tiers pour la livraison des services dans les communautés, leur pouvoir d'action sur les récifs ou leur connaissance de ce qui s'y passe est limitée. L'établissement de liens dans les communautés est une condition préalable à toute action. Nous devons aussi en apprendre davantage sur la nature, l'étendue et la profondeur des liens sociaux qui existent entre les personnes et les communautés dans la société canadienne multiculturelle. Et comme les liens entre les communautés et les réseaux ont profondément changé au cours des dix dernières années, cette démarche est d'autant plus importante. Si la géographie des communautés définissait autrefois leurs réseaux, les réseaux jouent aujourd'hui un rôle beaucoup plus important dans la définition des communautés, qu'ils soient fondés sur une base géographique ou non.

Lacunes en matière de connaissances

Ces observations mettent en lumière de nombreuses lacunes en matière de connaissances. Tel que mentionné plus haut, nous devons approfondir notre connaissance du rôle joué par les réseaux et par les différents types de communautés au pays. Étant donné la grande diversité qui caractérise le Canada, disposer de renseignements sur la façon dont se forment les réseaux et sur les différences dans les types d'acculturation et les expériences vécues dans les communautés enclavées et non enclavées serait particulièrement intéressant. Plus précisément, si les différents types d'acculturation de la première génération ne peuvent être transposés directement aux immigrants de deuxième génération, nous devons mieux comprendre comment leurs conséquences sur ces personnes contribuent à affecter les communautés ethniques dans lesquelles grandissent les jeunes de seconde génération. Le capital ethnique, cette toile de liens sociaux et

d'occasions à l'intérieur des communautés et entre communautés, doit aussi faire l'objet d'études plus approfondies. Nous devons entre autres mieux comprendre la façon dont ce capital peut favoriser des résultats d'acculturation positifs ou négatifs.

Enfin, ces recherches devraient explorer la façon dont les tendances socioéconomiques récentes peuvent modifier le rôle joué par différentes communautés dans le choix d'un type d'acculturation ou l'autre. Par exemple, des revenus décroissants parmi les cohortes récentes d'immigrants peuvent rendre plus difficile l'intégration des parents d'immigrants de deuxième génération et toucher certaines communautés de manière disproportionnée. Plus spécifiquement, ceci pourrait toucher non seulement les rapports hiérarchiques dans les ménages composés d'immigrants pris individuellement, mais également, lorsque ces répercussions se répandent à plusieurs ménages de la communauté, les opinions et comportements des pairs avec qui les immigrants de deuxième génération auront tissé des liens. Il importe d'étudier et de surveiller les répercussions de tels phénomènes sur les types d'acculturation dans les communautés. Ces enjeux feront l'objet d'autres analyses dans le deuxième article de cette série d'articles de recherche.

Conclusion

Le cadre d'acculturation décrit dans cet article se révèle un outil précieux dans l'évaluation des conditions de vie des Canadiens de deuxième génération. Il permet l'intégration de résultats de recherche disparates dans une analyse globale.

Cet article, premier d'une série de trois, s'attarde au contexte dans lequel se vit le phénomène d'acculturation au Canada. Dans l'ensemble, l'approche canadienne fondée sur la pleine acceptation de la diversité et la nature des enclaves ethniques au pays semble soutenir le dialogue culturel essentiel à des types d'acculturation positifs. Pour consolider ces acquis, il faut mieux comprendre le milieu social et agir davantage dessus, notamment en utilisant plus judicieusement les institutions d'intégration existantes et les nouveaux réseaux sans assise géographique qui ont émergé au cours de la dernière décennie. Nous devons également explorer davantage les enclaves ethniques et le capital ethnique, une tâche qui exigera sans doute une coordination des ressources fédérales et provinciales.

Dans le deuxième article de cette série, nous examinerons plus en détail les expériences de vie des Canadiens de deuxième génération et leurs conditions socioéconomiques à l'aide du cadre d'acculturation décrit dans le présent article. Le troisième article fera quant à lui l'évaluation de l'environnement d'acculturation présent dans d'autres pays et fournira du contexte additionnel.

Notes

¹ Statistique Canada (2003). *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, Statistique Canada, n° 89-593-XIF au catalogue. <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/89-593-X/89-593-XIF.html>>. Consulté le 20 février 2008.

² Statistique Canada (2003).

³ Statistique Canada (2003).

⁴ Monica Boyd (2006). *At the Starting Gate: Visible Minority Immigrant Offspring in Transition*, communication au 1^{er} symposium annuel de la CPTF, 23 et 24 mars, 2006, Ottawa, Canada.

⁵ Statistique Canada (2005). *Profil multiculturel du Canada*, communication par Ivan P. Fellegi, Statisticien en chef du Canada, le 22 mars 2005. <www.cspc-efpc.gc.ca/events/archives/canada2017/fellegi_f.ppt>. Consulté le 20 février 2008.

⁶ Jean S. Phinney, John W. Berry, David L. Sam et Paul Vedder (2006). « Understanding Immigrant Youth: Conclusions and Implications », dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 229.

⁷ Sheila Van Wyck et Ian Donaldson (à paraître). *Les défis de la diversité : la situation du Canada dans une perspective internationale*, Projet de recherche sur les politiques.

⁸ Van Wyck et Donaldson.

⁹ Alejandro Portes et Ruben G. Rumbaut (2001). *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, Berkeley, University of California Press, 2001, p. 46-51

¹⁰ Will Kymlicka (2005). « The Uncertain Future of Multiculturalism », *Canadian Diversity / Diversité Canadienne*, vol. 4, n° 1, p. 82-85. Voir aussi Van Wyck et Donaldson.

¹¹ Jean Kunz et Stuart Sykes. *De la mosaïque à l'harmonie : le Canada multiculturel au XXI^e siècle*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, Décembre 2007. <http://www.policyresearch.gc.ca/page.asp?redir=on&pagenm=rp_div_pub&project=div>. Consulté le 20 février 2008.

¹² Jean S. Phinney, John W. Berry, Paul Vedder et Karmela Liebkind. « The Acculturation Experience: Attitudes, Identities and Behaviours of Immigrant Youth », dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 80-82. Voir aussi Portes et Rumbaut, p. 48-54.

¹³ Portes et Rumbaut, p. 269-286.

¹⁴ Phinney, Berry, Sam et Vedder, p. 216-229.

¹⁵ Portes et Rumbaut, p. 44-69. Voir aussi Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 71-116; David L. Sam, Paul Vedder, Colleen Ward et Gabriel Horenczyk (2006). « Psychological and Sociocultural Adaptation of Immigrant Youth », dans John W. Berry, Jean S. Phinney, David L. Sam et Paul Vedder (dir.), *Immigrant Youth in Cultural Transition: Acculturation, Identity, and Adaptation Across National Contexts*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 132-142.

¹⁶ Phinney, Berry, Vedder et Liebkind, p. 76-116.

¹⁷ Amartya Sen (2006). *Identity and Violence: The Illusion of Destiny*, New York, W.W. Norton & Company, Inc., 2006, p. 18-39, 57-58, 170-178.

¹⁸ Les exemples incluent : Peter S. Li (2003). *Destination Canada: Immigration Debates and Issues*, Canada, Oxford University Press, 2003; Harald Bauder (2001). « Employment, Ethnicity and Metropolitan Context: The

Case of Young Canadian Immigrants », *Journal of International Migration and Integration*, été 2001, vol. 2, n° 3.

¹⁹ Van Wyck et Donaldson.

²⁰ Keith Neuman, Environics. « Muslims and Multiculturalism in Canada », communication à l'occasion d'un séminaire sur les politiques intitulé *Perspectives d'intégration : Expériences concernant la 2^e génération et répercussions politiques* (23 août 2007).

²¹ Kunz et Sykes, décembre 2007.

²² Strategic Council. « August Survey for Globe and Mail and CTV: Immigration, Terrorism and National Security », 7 août 2005, p 5. Voir aussi Environics. Focus Canada 2006 – 04, p. 71 .

²³ Michael Adams (2007). *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism*, Toronto, Viking Press, 2007, p. 96.

²⁴ Portes et Rumbaut, p. 52–54.

²⁵ Borjas, p. 58–59.

²⁶ United States Senate (2007). *RPC Backgrounder: Merit Based Permanent Immigration: A Look at Canada's Point System*, Senate Republican Policy Committee, 22 mai 2007.
<http://rpc.senate.gov/_files/052207MeritBasedImmigLookatCanadaPointSystemLB.pdf> Consulté le 21 novembre 2007).

Aussi Citoyenneté et immigration Canada. Cours de langue.

<<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/bienvenue/bien-22.asp>> Consulté le 20 février 2008.

²⁷ Centre syndical et patronal du Canada. *Guide du CSPC sur l'immigration et les pénuries de compétences*. <http://www.clbc.ca/Research_and_Reports/Fr_Archive/fr_report11230401.asp>. Consulté le 20 février 2008. Voir aussi Citoyenneté et immigration Canada, Gouvernement du Canada, « Faits et chiffres 2002 Aperçu de l'immigration »; Statistique Canada, « Tendances sociales canadiennes », automne 2003, vol. 70. p. 21–26. <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/Statcan/11-008-XIF/0020311-008-XIF.pdf>>. Consulté le 20 février 2008.

²⁸ Feng Hou et Garnett Picot (2003). *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, 11F00191MIF – n° 204, 2003, p. 14-15.

²⁹ J. Myles et F. Hou (2003). *Neighbourhood Attainment and Residential Segregation Among Toronto's Visible Minorities*, Statistique Canada, Direction des études analytiques documents de recherche, n° 11F00191MIF au catalogue – n° 206, p. 22-23.

³⁰ Hou and Picot, p. 14-15.

³¹ Philip Oreopoulos (2005). *Examen critique des effets des quartiers au Canada*, série de documents de travail du PRP 004, août 2005. Voir aussi Martha Justus (2004). *Poussés, tirés : la famille et les amis ou l'emploi rémunéré?*, communication à la Conférence du volet économiques *Immigration Immigration et Émigration : Le Canada Atlantique à la croisée des chemins*, les 18 et 19 novembre 2004; Myles et Hou, p. 22.

³² Eileen Sarkar (2006). *Multiculturalism and Interculturalism Across Canada: Provincial Perspectives*, communication dans le cadre de la Série des conférences de la Bibliothèque du Parlement, 24 novembre 2007. Voir aussi Joseph Garcea (2006). *Provincial Multiculturalism Policies in Canada, 1974-2004: A Content Analysis*, *Canadian Ethnic Studies*, XXXVIII, n° 3, 2006, p. 1–20.

³³ Kunz et Sykes, décembre 2007.